

Prévention des risques dans les métiers de la collecte des déchets ménagers

[Accueil Fonds national de prévention de la CNRACL](#) > [ACTUALITE](#)

Evaluac : un outil pour faire progresser la prévention des risques dans les métiers de la collecte des déchets ménagers

Les signataires de la Charte nationale pour la prévention des risques professionnels dans les métiers de collecte des ordures ménagères ont lancé l'outil EVALUAC, le 29 septembre 2015 à Paris.

Le lancement d' EVALUAC est intervenu le 29 septembre dernier à l'occasion de la journée inter-régionale sur le thème « Collecte des déchets, Prévention des risques : une clef pour atteindre la performance globale », organisée par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France et les signataires de [la Charte nationale déchets](#) ;

Le [FNP](#) de la [CNRACL](#) participait à l'évènement qui s'inscrit dans le cadre de son partenariat avec la [CNAMTS](#) et de la mise en œuvre de la charte nationale. La journée a rassemblé les acteurs et donneurs d'ordre de la collecte des ordures ménagères concernés par les questions de santé - sécurité au travail des régions Ile-de-France, Basse Normandie, et Haute Normandie (élus, responsables de service, « préventeurs », médecins du travail et institutionnels).

[EVALUAC](#) s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de leur politique de prévention des risques professionnels. Cet outil reprend la structure de la [R 437](#) : chaque rubrique de la charte fait l'objet d'une fiche d'auto-évaluation graduée de 0 à 100% permettant de mesurer, quantifier et caractériser le niveau d'application de la recommandation.

https://www.cdc.retraites.fr/spip.php?page=article&id_article=11414

[Pour utiliser EVALUAC](#)

Commencez l'évaluation, vous êtes ?

Donneur d'ordres

Opérateur de collecte

Commencer

Reprenez l'évaluation

Code de référence

Reprendre

Les données de l'évaluation sont conservées mais complètement anonymisées rendant l'identification de l'évalué impossible par des tiers.

Préambule

EVALUAC est un outil d'auto-évaluation conçu pour aider les Collectivités Territoriales donneurs d'ordres et les Opérateurs de collecte des déchets à s'auto-évaluer en regard de la recommandation R437 sur la collecte des déchets ménagers et assimilés dans une démarche d'amélioration continue afin de développer une politique de prévention des risques professionnels efficace et pérenne.

Cet outil reprend la structure de la recommandation R437. Chaque rubrique de la recommandation R437 fait l'objet d'une fiche d'auto-évaluation graduée de 0 à 100% qui permet de mesurer, quantifier et caractériser le niveau d'application de la recommandation R437 à un moment donné.

Pourquoi utiliser EVALUAC ?

EVALUAC doit permettre de faire progresser la sécurité des métiers de la collecte, et contribuer à l'amélioration de l'image de la collectivité et de l'opérateur, en particulier par la mise en avant des initiatives visant à la sécurité des citoyens et des salariés. Il doit aussi renforcer le dialogue instauré entre tous les acteurs de la prévention des risques professionnels et donner de la lisibilité aux efforts consentis par les élus, la population et les opérateurs de collecte.

Le donneur d'ordre ou l'opérateur de collecte, selon les fiches utilisées, peut :

- Analyser sa position par rapport à chaque rubrique de la recommandation R437 et savoir si les objectifs assignés sont atteints.
- Appuyer ses décisions en fournissant des éléments factuels permettant de juger des conséquences de cette décision.
- Estimer sa capacité (financière, délai...) à atteindre les objectifs assignés (évaluation de la performance).

Comment ça marche ?

- Sélectionnez votre profil lors de la première évaluation ou renseignez le code de référence pour revenir sur une évaluation existante. Conservez précieusement votre code qui ne pourra pas vous être remis en cas d'oubli ou de perte.
- Complétez les fiches d'auto-évaluation en vous appuyant sur les éléments d'objectivation.
- Visualisez votre niveau de prise en compte des recommandations par fiches et pour l'ensemble des fiches.

Pour plus de précisions, vous pouvez à tout moment pendant votre évaluation, vous reporter à l'Aide.

Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

CRAMIF

Carsat Retraite & Santé au Travail Normandie

CNRACL FONDS NATIONAL DE PREVENTION

CDG

fnade Fédération Nationale des Activités de la Distribution et de l'Environnement

AMORCE

- Mentions légales -